

Lettre n°106

Mieux lutter contre le financement du terrorisme, l'un des engagements du G20

Dans un sommet marqué par de profondes divergences sur le commerce et le climat, c'est l'un des rares sujets sur lesquels les principaux pays industrialisés ont réussi à s'accorder.

Lutter contre le financement du terrorisme et sa propagande. Dans un sommet marqué par de profondes divergences sur le commerce et le climat, c'est l'un des rares sujets sur lesquels les pays du G20 ont, pour l'heure, réussi à s'accorder.

Les principaux pays industrialisés et émergents ont accouché à mi-parcours, vendredi 7 juillet, d'une déclaration commune en vingt et un points dénonçant le « fléau » qu'est le terrorisme — distincte de leur communiqué final, qui reste âprement discuté.

Ils y insistent sur le volet financier en apportant un soutien appuyé au Groupe d'action financière (GAFI), organisme intergouvernemental créé en 1989, qui publie des recommandations régulières pour ses trente-sept membres sur les manières de lutter contre la criminalité financière et le financement du terrorisme.

Le texte déclare :

« Nous (...) soutenons le processus en cours pour renforcer la gouvernance du GAFI. Nous accueillons également favorablement son intention de se doter d'une personnalité juridique, reconnaissance du fait que le GAFI a évolué, passant d'une mission temporaire à un engagement public et politique. »

Le GAFI est pour l'instant une structure sans personnalité, hébergée à Paris par l'OCDE. « Nous appelons tous les pays membres à s'assurer que le GAFI dispose des ressources nécessaires pour accomplir son mandat », dit le texte. « Pour le financement du terrorisme, il ne doit exister de lieu sûr nulle part dans le monde », affirme-t-il.

Lire aussi : G20 : première rencontre entre Trump et Poutine, un échange « vigoureux »

Menace représentée par les combattants de l'EI de retour

Ils appellent également les Etats à être vigilants sur les liens entre le terrorisme « et d'autres formes de criminalité organisée », allant du trafic d'armes au pillage d'antiquités, en passant par l'extorsion de fonds, le trafic de drogue et le trafic d'êtres humains.

Mais le G20 appelle aussi « à travailler avec le secteur privé, en particulier les fournisseurs de services de communication » pour mieux lutter contre la propagande en ligne et la radicalisation.

Cette déclaration spécifique, « pour montrer l'importance que le G20 accorde à ce sujet », contient « des messages assez forts sur l'accès aux données, la détection et le retrait par les opérateurs des contenus incitant au terrorisme », relève une source diplomatique.

Leur communiqué reflète aussi les principales inquiétudes de la lutte antiterroriste, en particulier la menace représentée « par les combattants de retour des zones de conflit en Irak et en Syrie », susceptibles de frapper notamment en Europe.

http://www.lemonde.fr/economie-mondiale/article/2017/07/07/mieux-lutter-contre-le-financement-du-terrorisme-l-un-des-engagements-du-g20_5157606_1656941.html

Poutine soumet pour ratification la convention européenne sur le financement du terrorisme

Le chef d'État russe, Vladimir Poutine, a soumis au Parlement russe pour ratification la Convention du Conseil de l'Europe sur la saisie et la confiscation des produits du crime et sur le financement du terrorisme. La mesure vise à augmenter l'efficacité de la coopération avec les pays étrangers sur ce point.

Vladimir Poutine, Président russe, a soumis aujourd'hui pour ratification à la Douma d'État (chambre basse du Parlement russe) la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme. Le document est entré dans la base de données de la Douma.

Une notice explique que le projet de loi, présenté par le Président russe, concerne des mesures de confiscation, des pouvoirs et des techniques lors des investigations, des demandes d'informations sur des comptes bancaires, des formulaires type de demande et une coopération entre les unités de renseignement financier.

La ratification du document vise à améliorer l'efficacité de la coopération avec les pays étrangers dans la lutte contre le blanchissement d'argent du crime et contre le financement du terrorisme, ainsi qu'à créer des «opportunités supplémentaires pour le développement de la coopération internationale des autorités compétentes sur l'identification, la saisie et la confiscation des produits du crime».

<https://fr.sputniknews.com/russie/201706271031995979-poutine-terrorisme-convention/>

Terrorisme : Trafic de devise et blanchiment d'argent pour financer les réseaux!

Un réseau de financement de terroristes a été démantelé, lundi, par l'unité nationale de lutte contre le terrorisme de l'Aouina. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, le réseau finançait des terroristes tunisiens en Syrie et actifs entre la Tunisie, la Libye et la Turquie. Treize terroristes présumés dont des femmes à Ben Guerdane, Bizerte et l'Ariana ont été interpellés.

“Le réseau a réussi à transférer de grandes sommes d'argent à travers des intermédiaires vers la Turquie qui sont ensuite acheminés vers la Syrie”, lit-on de même source. Les investigations ont démontré que la plupart des membres du réseau résident à Ben Guerdane où ils pratiquent le trafic de devise et le blanchiment d'argent, précise le même communiqué. “Les interpellés avaient l'habitude de blanchir l'argent gagné dans le trafic de devise à travers l'achat d'or et de biens immobiliers et le financement de leurs activités commerciales, explique le MI.

Après information du Ministère public, l'unité nationale de lutte contre le terrorisme de l'Aouina a, en collaboration avec les unités de la garde nationale de Médenine, effectué une descente dans les locaux appartenant aux suspects et arrêtés 11 d'entre eux. Des sommes d'argent en dinars tunisiens et en devise (dinars libyen et euro), des bijoux, 4 fusils de chasse sans permis et 2 voitures avec de fausses plaques d'immatriculation ont été saisis lors de l'intervention sécuritaire. La valeur des objets saisis est estimée à 3 millions de dinars, selon le même communiqué.

L'interrogatoire avec les 11 présumés terroristes arrêtés à Ben Guerdane a, par ailleurs, conduit à l'arrestation de deux femmes résidant à Bizerte et l'Ariana soupçonnées de financer des groupes terroristes.

Sur ordre du ministère public, les 13 suspects ont été placés en garde à vue et une information judiciaire a été ouverte pour “don et collecte d’argent au profit de membres, organisations et activités liés au terrorisme, et soupçons de blanchiment d’argent”.

<https://africanmanager.com/terrorisme-traffic-de-devise-et-blanchiment-dargent-pour-financer-les-reseaux/>

Bruxelles veut mieux lutter contre le financement du terrorisme par le trafic d’œuvres d’art

Licences d’importation, certificats d’exportation... Les obligations de déclaration douanières seront renforcées. En cas d’infraction, des sanctions sont prévues.

Pour une de ses dernières propositions législatives avant la trêve estivale, la Commission européenne s’attaque au financement du terrorisme par le trafic d’œuvres d’art. Pierre Moscovici, commissaire à l’économie, a présenté, jeudi 13 juillet, un projet de règlement communautaire pour interdire l’importation et le stockage dans l’Union de pièces vieilles de plus de 250 ans provenant de pays tiers, spécialement de zones de guerre (Irak, Syrie).

Bruxelles propose de « responsabiliser » davantage les importateurs (musées, galeries d’art, etc.) qui devront s’acquitter de nouvelles obligations de déclaration aux douanes. Faute de quoi, ils seront sanctionnés.

Des licences d’importation préalables devront être délivrées par les autorités nationales compétentes pour toute œuvre « sensible » (bas-reliefs, manuscrits...), après que le pays de provenance de l’œuvre aura délivré un certificat d’exportation licite. Les importateurs devront aussi produire ces autorisations et une carte d’identité de l’œuvre.

Le trafic d’œuvres d’art représenterait entre 3,4 et 6,3 milliards de dollars (3 et 5,5 milliards d’euros) par an dans le monde, selon l’Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUFC). Pour se financer, l’organisation Etat islamique aurait industrialisé le pillage de milliers de sites archéologiques irako-syriens.

La proposition de Bruxelles fait suite à de nombreux appels (l’Unesco en 2015, le Conseil de sécurité des Nations unies, le G20 de Hambourg). Elle devrait passer sans trop d’encombres au Parlement européen et au Conseil (la réunion des Etats membres), d’autant que la Commission agit sur demande, entre autres, de Paris.

Ce texte s’inscrit dans un agenda législatif de lutte contre le financement du terrorisme déroulé depuis 2015. La Commission a présenté, en décembre 2016, un règlement pour mieux encadrer les flux d’argent liquide entrant et sortant de l’Union. Au début de l’automne 2017, M. Moscovici...

http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/07/13/bruxelles-veut-mieux-lutter-contre-le-financement-du-terrorisme-par-le-traffic-d-uvres-d-art_5160064_3234.html

Comment le marché noir de l’art finance le terrorisme

La Commission européenne a lancé jeudi une offensive contre le trafic d’objets d’art, visant à tarir l’une des sources de financement de "groupes terroristes" comme l’Etat islamique (EI).

"L’argent est le nerf de la guerre pour les terroristes qui frappent notre continent ou qui combattent en Irak et en Syrie. Pour notre sécurité, nous devons à tout prix tarir leurs sources de financement, à commencer par le trafic d’objets d’art volés dans ces pays", a déclaré le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici.

"La politique de la table rase culturelle orchestrée par des organisations terroristes comme Daech (ndlr: acronyme arabe de l'EI) est au coeur de leur combat idéologique", a-t-il ajouté, estimant que "le trafic de biens culturels faisait partie de leur +business model+".

L'objectif de l'exécutif européen est d'empêcher l'importation et le stockage dans l'UE d'objets d'arts de plus de 250 ans exportés illégalement.

Concrètement, l'exécutif européen veut tout d'abord renforcer les obligations de déclaration auprès des douanes des importateurs (musées, galeries d'art, salles de vente, collectionneurs privés).

Ce sera aux 28 Etats membres de l'UE de fixer, chacun sur son territoire, les sanctions adaptées pour les importateurs qui ne se plient pas aux règles.

La Commission européenne veut également améliorer la traçabilité de tous les objets en les dotant d'une carte d'identité.

Pour les biens culturels les plus à risque, tels que les objets archéologiques, les livres et manuscrits anciens, l'exécutif européen veut créer un système de licence d'importation: l'obtention d'une telle licence auprès des autorités européennes compétentes sera nécessaire avant tout transfert dans l'UE.

M. Moscovici a souligné l'importance de mesures communes dans les 28 pays de l'UE, car si tel n'était pas le cas, certains trafiquants choisiraient des pays moins sourcilleux que d'autres.

Questionné sur l'attitude de la Grande-Bretagne après le Brexit en la matière, il a répondu: "Elle est aux avant postes, je n'ai pas de doute qu'en matière de sécurité, nous aurons une coopération extrêmement forte".

Interrogée par l'AFP, Interpol s'est "félicitée de toute initiative ou visant à empêcher les crimes" concernant le marché noir des oeuvres d'art qui est devenu aujourd'hui "aussi lucratif que les marchés des drogues, des armes et des contrefaçons".

"Au cours de la décennie écoulée, nous avons constaté une courbe croissante du trafic illicite d'objets culturels de pays du Moyen-Orient affectés par des conflits armés", a reconnu l'agence de coopération policière internationale, dont le siège est à Lyon (France).

Si la destruction, le pillage et le trafic du patrimoine culturel a existé de tout temps, en particulier pendant les guerres, "aujourd'hui, ces phénomènes sont liés de plus en plus aux activités de la criminalité internationale, dont le financement de groupes terroristes", a expliqué Interpol dans un communiqué.

Les propositions de la Commission européenne, qui doivent encore être approuvées par les 28 Etats membres et le Parlement européen, font suite à différents appels, dont le dernier remonte au G20 de Hambourg le week-end dernier.

En décembre 2015, après les attentats jihadistes de Paris (130 morts), les ministres allemand, français et italien de la Culture avaient aussi réclamé à la Commission européenne des mesures efficaces pour lutter contre ce trafic.

Ces dernières années, l'EI s'est livré à un "nettoyage culturel" en rasant une partie des vestiges de la Mésopotamie antique, selon l'Onu, ou en revendant des pièces au marché noir, l'une de ses sources de financement avec le trafic de pétrole et les enlèvements.

Selon une étude citée par la Commission, le montant total annuel de ce trafic est estimé entre 3 et 6 milliards de dollars, avoisinant les chiffres du trafic d'armes ou de celui des stupéfiants.

<http://www.levif.be/actualite/international/comment-le-marche-noir-de-l-art-finance-le-terrorisme/article-normal-693335.html>

Côte d'Ivoire: Lutte contre le blanchiment des capitaux, la CENTIF-CI équipe la DPEF avec l'appui de l'UE et du GIABA

Jeudi 13 Juillet 2017 – La Direction de la Police Economique et Financière (DPEF) s'est faite remarquer l'année dernière par la qualité des procédures qu'elle a diligentées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment Recherche blanchiment des capitaux.

Elle a traité douze dossiers en 2016 dont deux personnes déférées et dix transmis en cours de traitement.

Dans le cadre du projet Union Européenne-GIABA sur le renforcement des capacités de lutte contre le blanchiment Recherche blanchiment des capitaux Recherche capitaux en Afrique de l'ouest, elle est bénéficiaire d'équipement.

La Cellule nationale de traitement des informations financières de Côte d'Ivoire (CENTIF-CI) a remis ce jour ce matériel informatique au Directeur de la DPEF Recherche DPEF en présence de la Directrice générale adjointe chargée de la Police judiciaire représentant le Directeur général de la police nationale.

Le Commissaire divisionnaire de Police, Kambilé Epse Palé Elie a indiqué que la sous-région fait face à une menace généralisée par l'apparition de nouvelles formes de criminalités dont le blanchiment Recherche blanchiment de capitaux, capitaux Recherche capitaux servant d'activités illicites, d'activités terroristes.

Selon elle, face à cette criminalité, des temps modernes, une riposte globale appropriée et concertée s'impose à tous.

La représentante du Commissaire divisionnaire-major de Police, Kouyaté Youssouf estime que le matériel reçu par la DPEF Recherche DPEF contribuera sans nul doute au renforcement des capacités techniques de ses services par des partages d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques pour les solutions innovantes plus efficaces, dynamiques et professionnelles permettant ainsi d'endiguer par anticipation ce fléau pour une sous-région plus sécurisée.

Le matériel reçu ce jour par la DPEF Recherche DPEF comprend des équipements et de consommables informatiques composés d'un ordinateur de dernière génération, d'une imprimante couleur avec photocopieur et scanner intégrés, un scanner, un onduleur, des encres et des paquets de rames.

Le représentant du Président de la CENTIF-CI par ailleurs Correspondant national du GIABA Recherche GIABA a exhorté le Commissaire Divisionnaire-major Timité Namory Directeur général de la DPEF Recherche DPEF et ses hommes à un bon usage du matériel qui les aidera à être encore plus efficace dans le traitement de leurs dossiers.

Ce don est le fruit du projet SAMWA qui vise particulièrement au renforcement des capacités des cellules de renseignement financier et des autorités déclarantes ainsi que des organes de contrôle, de répression et de poursuites judiciaires afin de traiter efficacement les cas de blanchiment Recherche blanchiment de capitaux Recherche capitaux et de financement du terrorisme et à recouvrer les avoir illicites.

C'est pourquoi, le Magistrat Ouattara Romain a enfin salué l'Union Européenne pour sa constance sollicitude envers les Etats et rassuré le GIABA Recherche GIABA ainsi que les autorités de l'UE que son pays est résolument engagée dans l'éradication de la délinquance financière.

<http://koaci.com/cote-divoire-lutte-contre-blanchiment-capitaux-centif-equipe-dpef-avec-lappui-giaba-111092.html>

Financement du terrorisme : Bruxelles s'attaque au trafic d'art

La Commission a dévoilé son plan contre le trafic de vestiges antiques, sur lequel s'appuie l'Etat islamique.

Protéger le patrimoine culturel mondial et lutter contre le terrorisme : c'est le double objectif auquel veut s'attaquer la Commission européenne, qui a présenté jeudi une offensive contre le trafic en Europe d'objets d'arts, en particulier ceux de l'Antiquité.

En ligne de mire : l'Etat Islamique, qui a fait ces dernières années du pillage et de la revente illicite de vestiges de la Mésopotamie antique une de ses principales sources de financement. Or si des dispositions spécifiques s'appliquent déjà en théorie aux biens culturels importés en Europe en provenance d'Irak ou de Syrie, elles s'avèrent inefficaces pour contrer le trafic, constate l'exécutif européen. L'Union européenne pâtit de l'hétérogénéité, et souvent l'inefficacité, des règles nationales en place en matière d'importations de biens culturels.

« *L'argent est le nerf de la guerre pour les terroristes. Pour notre sécurité, nous devons à tout prix tarir leurs sources de financement, à commencer par le trafic d'objets d'art volés dans ces pays* », a expliqué le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. Ces déclarations font écho à celles des leaders du G20 le week-end précédent, à Hambourg.

Biens culturels « de plus de 250 ans »

Concrètement, le projet se concentre avant tout sur les biens culturels les plus sensibles, ceux « de plus de 250 ans », avec une définition élargie et la mise en place d'un nouveau système de licence européenne obligatoire préalablement à leur importation.

Pour les autres catégories de biens culturels, les importateurs (musées, galeries, collectionneurs, salles de ventes, etc.) devront désormais se soumettre à un système de certification plus rigoureux et présenter une déclaration signée attestant que les biens ont été exportés légalement depuis le pays tiers. En cas de doutes, les douanes pourront plus facilement les saisir. Charge resterait aux 28 Etats membres de l'UE de définir dans leur territoire les sanctions adaptées pour les importateurs contrevenant aux règles. La Commission européenne veut également améliorer la traçabilité des biens culturels en les dotant d'une carte d'identité.

Ces propositions doivent encore être approuvées par les 28 Etats membres et le Parlement européen, pour une entrée en vigueur escomptée en 2019.

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/010148396434-financement-du-terrorisme-bruxelles-sattaque-au-traffic-dart-2102040.php>

L'UE cible le trafic d'œuvres d'art pour enrayer le financement du terrorisme

La Commission européenne a lancé jeudi 13 juillet une offensive pour tarir l'une des sources de financement des groupes terroristes, en proposant des mesures pour lutter contre le trafic d'œuvres d'art.

Dans sa déclaration finale sur la lutte contre le financement du terrorisme, le G20 a appelé le 7 juillet à la vigilance sur les liens entre le terrorisme et le pillage d'antiquités. Un appel dans le même sens avait déjà été lancé après les attentats de Paris par les ministres de la Culture de plusieurs pays européens.

Jeudi 13 juillet, la Commission européenne a donc décidé de passer à l'offensive et de proposer des mesures pour lutter contre le trafic de biens culturels, alors que chacun des Etats de l'UE possède des lois différentes et plus ou moins strictes avec souvent uniquement des amendes administratives.

Pour la Commission, le trafic d'œuvres d'art est idéal pour le financement des organisations terroristes, en particulier depuis la prise par le groupe Etat islamique des sites antiques irakiens ou syriens, tels que Palmyre.

« Le trafic d'œuvres d'art est une arme parfaite pour les groupes terroristes. Le pillage des sites antiques a montré que les groupes terroristes n'ont aucun tabou lorsqu'il s'agit de détruire des trésors irremplaçables. Mais derrière ces images choquantes se cachent des milliers de vols culturels sur les sites. Ils connaissent la valeur de ces objets, de ces statues, de ces fresques... C'est le devoir de l'Europe de protéger ce patrimoine qui est celui de

l'humanité », a déclaré le commissaire européen Pierre Moscovici, chargé entre autres des questions douanières.

À l'échelle de la planète, le commerce illégal de biens culturels pourrait ainsi représenter jusqu'à six milliards d'euros annuels, selon les estimations les plus larges. Un défi de taille pour les quelque 120 000 douaniers européens.

Pour tous les biens culturels âgés de plus de 250 ans, la Commission propose par exemple une déclaration d'importation avec obligation d'une fiche d'identité officielle avec photo de l'œuvre. Pour les plus importants, comme les objets archéologiques, les parties de monuments démantelés, les manuscrits et livres anciens, il faudra une licence d'importation délivrée par un pays européen et la preuve que l'exportation s'est faite légalement.

<http://www.rfi.fr/europe/20170715-commission-europeenne-traffic-oeuvres-art-enrayer-financement-terrorisme>

Sur les traces des antiquités pillées par l'Etat islamique.

Des trésors sont écoulés sous le manteau par des réseaux mafieux et terroristes au profit de l'Etat islamique. Les conséquences sur certains chantiers de fouilles sont irréversibles et les pertes pour la science irréparables.

La situation est tellement alarmante qu'elle vient de pousser l'Unesco à lancer un nouveau plan d'urgence. Le pillage d'antiquités de grande valeur et le saccage de lieux de fouilles se poursuivent en Syrie et en Irak. Des déprédations profitant à l'Etat islamique (EI), qui écoule des pièces de grande valeur à travers des réseaux internationaux très rodés, finançant ainsi en partie ses activités guerrières. Le phénomène s'est accéléré depuis la prise de Mossoul et de la province de Ninive, en juin : près de 2.000 sites archéologiques, sur les 12.000 répertoriés dans le pays, sont ainsi devenus accessibles à l'organisation terroriste. L'Irak se confond en effet largement avec la Mésopotamie, berceau de l'une des plus riches civilisations de l'Antiquité, les Sumériens, inventeurs vers 3.100 avant Jésus-Christ de l'écriture cunéiforme. « *Ces terroristes détruisent aussi beaucoup de lieux saints et récupèrent des pièces dispersées. Ils sont prêts à tout* », souligne Béatrice André-Salvini, directrice du département des Antiquités orientales du Louvre. Les activistes de l'EI, qui suivent une interprétation rigoriste de l'islam, ne tolèrent pas l'adoration des morts et de leurs sépultures, détruisant tombes, mosquées ou églises, mettant le feu à des milliers d'archives et de manuscrits précieux. En Syrie, surtout dans le Nord-Ouest, les fouilles clandestines et les pillages de sites historiques et musées ont également augmenté de façon exponentielle depuis le début du conflit. Même si la trentaine de musées nationaux ont transféré leurs trésors dans des entrepôts sécurisés, de nombreuses oeuvres sont portées disparues.

Des cheminements très lents pour brouiller les pistes

« Les guerres ont toujours été des moments de dilapidation du patrimoine. On a affaire à des mafias locales liées aux chefs de guerre, qui font passer ces biens à des acheteurs peu regardants, à des marchands turcs, syriens, jordaniens, iraniens, irakiens, libanais, à des intermédiaires permettant de toucher l'Europe ou les Etats-Unis », observe Jean-François Charnier, directeur scientifique de l'Agence France-Muséums, chargé du projet du Louvre Abu Dhabi. Dès la guerre Irak-Iran dans les années 1980, le Louvre, le British Museum se sont vu proposer ces antiquités à la provenance douteuse. « *On nous disait : "Cet objet, je l'ai ramassé sur un site " ou "C'était à ma famille ". On refusait. Au bout d'un moment, plus rien n'est arrivé, tout circule sous le manteau* », raconte Béatrice André-Salvini.

En 2003, avec la troisième guerre du Golfe, l'International Council of Museums (Icom) a dressé une liste rouge des antiquités majeures volées en Irak. « *L'idée était d'attirer l'attention sur ce qui était recherché par le marché* », précise France Desmarais, directrice des

programmes et des partenariats à l'Icom. De la petite archéologie - céramiques, statuettes, sceaux avec des scènes royales, pièces avec des pierres semi-précieuses - aux oeuvres majeures, tout intéresse les trafiquants, d'après Edouard Planche, spécialiste du programme de lutte contre le trafic illicite de biens culturels à l'Unesco.

Pour écouler ces trésors, des processus très lents sont mis en place. Les pièces sont d'abord conservées localement, puis transportées de pays voisins en pays voisins jusqu'aux places de marché de l'art. « Les étapes sont multipliées pour brouiller les pistes. Lors de pillages en 2003, les oeuvres majeures, très compliquées à vendre, ont été enterrées dans des fermes aux environs de Bagdad et on ne les a vues réapparaître que longtemps après, au compte-gouttes », précise Béatrice André-Salvini. « Ce qui sort de Syrie et d'Irak passe beaucoup par la Turquie, malgré les contrôles, pour atteindre les marchés londoniens, suisses, français, américains. Mais nombre de ces pièces ne réapparaissent pas sur les marchés avant des années », renchérit Edouard Planche.

Difficile de quantifier ces pillages. « *Le trafic d'antiquités est l'un des plus gros à l'échelle mondiale, avec celui des armes et de la drogue. Les sommes en jeu sont considérables, peut-être de 6 à 15 milliards d'euros par an, estime Edouard Planche. Ainsi, les pièces de monnaie anciennes syriennes et irakiennes ne valent pas plus de 100 à 200 euros, mais multiplié par des milliers d'unités et mises sur des plates-formes de vente aux enchères sur Internet, cela finit par faire beaucoup.* » Une tablette cunéiforme peut valoir entre 5.000 et 100.000 euros, des statuettes plusieurs centaines de milliers d'euros, des petits cachets entre 50.000 et 100.000 euros. « *Certaines pièces, uniques, sont sans prix. Mais la majorité, ce sont des oeuvres de quelques centaines d'euros à 200.000 euros* », poursuit Béatrice André-Salvini, qui décrit un trafic lucratif à double niveau : « On a vu émerger au Moyen-Orient des fabriques de fausses statuettes anciennes, d'objets faciles à écouler, comme des sceaux, des cachets avec des scènes figurées de l'époque sumérienne, qui cachent aussi de vraies pièces. Les faux deviennent la couverture des vrais ».

Pour France Desmarais, nul doute que ce soit « une source de revenus régulière pour l'Etat islamique, à travers trois formes de pillage - opportuniste, commandé, autorisé - assorties de racket ». Un avis partagé par Edouard Planche. « Les organisations terroristes vont jusqu'à employer des archéologues professionnels, qui leur indiquent où chercher. Ensuite ils délivrent des autorisations de fouilles et prélèvent des taxes au passage. » Pas simple, donc, de « tracer » ces pièces, surtout quand elles sont issues de sites non fouillés auparavant, donc non répertoriées.

Alors qui achète ces biens ? « *Pas les grands musées, qui s'engagent à ce que leurs collections soient "propres"* », affirme Béatrice André-Salvini. Les nouveaux musées qui se multiplient dans le Golfe ? « *Ce serait l'incident diplomatique assuré avec les pays voisins* », estime la conservatrice du premier musée du monde, rappelant que le Louvre Abu Dhabi applique la même politique d'acquisition que le Louvre. « *Ce sont les collectionneurs privés qui achètent, le Golfe et Bangkok sont les plaques tournantes de ce trafic, avec de nouveaux joueurs, en Russie, en Chine, au Japon, dans le Golfe, qui s'ajoutent aux européens et aux américains* », constate France Desmarais.

Les trafiquants utilisent les failles des législations

Auprès de quels circuits marchands s'approvisionnent-ils ? « *Les grandes maisons de vente aux enchères soignent leur image et se montrent scrupuleuses, mais les petites maisons, les antiquaires et l'Internet souterrain posent davantage de problème* », poursuit la directrice de l'Icom. Christophe Kunicki, l'un des meilleurs experts en archéologie, affirme n'avoir rien vu passer en vente publique : « *Les acteurs sont méfiants, d'autant que les catalogues de ventes sont en ligne* ». Mais quid des ventes de gré à gré ? Anne-Marie Kevorkian, à la tête d'une galerie spécialisée dans les antiquités islamiques, assure elle aussi n'avoir rencontré aucun objet suspect sur le marché français. « *C'est probablement plutôt proposé en Suisse, peut-être*

en Grande-Bretagne, mais c'est très difficile. » Jean-François Charnier se montre plus nuancé. « *Il existe toujours des commerçants qui ne cherchent pas à savoir.* » De fait, le 2 octobre 2012, l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC) a intercepté sur un site d'enchères en ligne treize pièces de Mésopotamie ancienne (tablettes d'argile avec des caractères cunéiformes) sorties illégalement d'Irak. Les vendeurs étaient des marchands de météorites, fossiles et d'objets archéologiques.

D'où la nécessité d'une coopération internationale active entre l'Unesco, Interpol, l'Organisation mondiale des douanes, l'OCBC, l'Icom, malgré des moyens souvent dérisoires : 4 personnes seulement à l'Unesco, 3 à Interpol sur le sujet... Deux traités internationaux ont été mis en place sous l'égide des Nations unies : la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (que le Royaume-Uni n'a toujours pas ratifiée) et la Convention Unesco de 1970 visant à interdire l'importation, l'exportation, et le transfert de propriété illicite des biens culturels, signée par 127 Etats. « *Très mobilisés, l'Irak et la Syrie ont ratifié très tôt cette dernière, respectivement en 1973 et 1975. En Europe, des Etats manquent encore à l'appel : le Liechtenstein, Malte, le Luxembourg, Monaco, l'Autriche, et l'Irlande en cours de ratification* », énumère Edouard Planche. Un troisième texte, la Convention Unidroit de 1995, qui cherche à unifier le droit privé concernant les biens culturels volés, constitue une petite révolution. « *La Convention en question renvoie la charge de la preuve de la bonne foi : on ne présume plus que vous êtes le possesseur légitime d'une oeuvre, à vous de le prouver* », décrypte Edouard Planche. En 2003, le Conseil de sécurité des Nations unies a même adopté une résolution interdisant toute sortie de bien culturel d'Irak, après le pillage du musée de Bagdad.

Mais ces textes sont appliqués de manière variable et les trafiquants passent à travers les failles des législations, y compris en Europe. Certains pays coopèrent peu, comme la Chine ou la Russie. C'est pourquoi cet arsenal juridique se double de campagnes de sensibilisation. Maisons de vente, antiquaires, musées sont invités aux formations dispensées par l'Unesco. Récemment, à Londres, une antiquité syrienne a été retirée d'une vente Bonhams par le gouvernement britannique. Cette stèle sculptée a été confisquée et une enquête est diligentée. « *Il est impératif de retirer rapidement ces pièces, car le marché de l'art va très vite* », insiste Edouard Planche. Et les routes des trafiquants sont évolutives. « *Le marché s'est déplacé vers l'Est. D'où la mise en place d'un observatoire. Nous allons regrouper quelque 5.000 recherches éparpillées dans le monde* », prévient France Desmarais. « *Auparavant, les pièces volées passaient fréquemment par la Suisse, notamment via les ports francs. En 2003, ce pays a ratifié la Convention Unesco et, depuis 2005, renforcé ses contrôles. Les oeuvres transitent désormais par Singapour, qui a également un port franc, le Moyen-Orient, les pays du Golfe, Dubaï, Israël. On a même retrouvé des tablettes cunéiformes du musée de Bagdad au Pérou en 2009-2010* », raconte l'expert de l'Unesco.

En attendant que la situation s'apaise, les initiatives pour mettre les oeuvres à l'abri sont encouragées. Tel ce « musée en exil » afghan créé pour préserver 1.400 objets d'art par une fondation privée suisse sous l'égide de l'Unesco. Car le préjudice majeur de ces saccages est la perte de mémoire, dont se réjouit d'ailleurs l'Etat islamique. « *C'est une catastrophe pour la connaissance. Car les objets pillés dans les sites non encore répertoriés sont sortis de leur contexte scientifique* », souligne Jean-Luc Martinez, le patron du Louvre. « *En Irak, certaines fouilles se font au bulldozer, on perd à tout jamais des informations* », déplore Béatrice André-Salvini.

Les points à retenir

Le saccage de lieux de fouilles et le pillage d'antiquités se sont accélérés en Syrie et en Irak, depuis la prise de Mossoul et de la province de Ninive, l'été dernier.

Le trafic d'antiquités est l'un des plus gros à l'échelle mondiale, avec celui des armes et de la drogue. Les experts estiment que les sommes en jeu oscillent entre 6 et 15 milliards d'euros par an.

Les organisations terroristes vont parfois jusqu'à employer des archéologues professionnels, qui leur indiquent où chercher.

Les collections des grands musées sont a priori « propres » et les grandes maisons de vente aux enchères se veulent scrupuleuses.

Mais des collectionneurs privés réussissent à acheter des pièces de valeur via de petites maisons, des antiquaires ou l'Internet souterrain.

http://m.lesechos.fr/redirect_article.php?id=0203959373634

Mieux lutter contre le financement du terrorisme, l'un des engagements du G20

Dans un sommet marqué par de profondes divergences sur le commerce et le climat, c'est l'un des rares sujets sur lesquels les principaux pays industrialisés ont réussi à s'accorder.

Lutter contre le financement du terrorisme et sa propagande. Dans un sommet marqué par de profondes divergences sur le commerce et le climat, c'est l'un des rares sujets sur lesquels les pays du G20 ont, pour l'heure, réussi à s'accorder.

Les principaux pays industrialisés et émergents ont accouché à mi-parcours, vendredi 7 juillet, d'une déclaration commune en vingt et un points dénonçant le « fléau » qu'est le terrorisme — distincte de leur communiqué final, qui reste âprement discuté.

Ils y insistent sur le volet financier en apportant un soutien appuyé au Groupe d'action financière (GAFI), organisme intergouvernemental créé en 1989, qui publie des recommandations régulières pour ses trente-sept membres sur les manières de lutter contre la criminalité financière et le financement du terrorisme.

Le texte déclare :

« Nous (...) soutenons le processus en cours pour renforcer la gouvernance du GAFI. Nous accueillons également favorablement son intention de se doter d'une personnalité juridique, reconnaissance du fait que le GAFI a évolué, passant d'une mission temporaire à un engagement public et politique. »

Le GAFI est pour l'instant une structure sans personnalité, hébergée à Paris par l'OCDE.

« Nous appelons tous les pays membres à s'assurer que le GAFI dispose des ressources nécessaires pour accomplir son mandat », dit le texte. « Pour le financement du terrorisme, il ne doit exister de lieu sûr nulle part dans le monde », affirme-t-il.

Lire aussi : G20 : première rencontre entre Trump et Poutine, un échange « vigoureux »

Menace représentée par les combattants de l'EI de retour

Ils appellent également les Etats à être vigilants sur les liens entre le terrorisme « et d'autres formes de criminalité organisée », allant du trafic d'armes au pillage d'antiquités, en passant par l'extorsion de fonds, le trafic de drogue et le trafic d'êtres humains.

Mais le G20 appelle aussi « à travailler avec le secteur privé, en particulier les fournisseurs de services de communication » pour mieux lutter contre la propagande en ligne et la radicalisation.

Cette déclaration spécifique, « pour montrer l'importance que le G20 accorde à ce sujet », contient « des messages assez forts sur l'accès aux données, la détection et le retrait par les opérateurs des contenus incitant au terrorisme », relève une source diplomatique.

Leur communiqué reflète aussi les principales inquiétudes de la lutte antiterroriste, en particulier la menace représentée « *par les combattants de retour des zones de conflit en Irak et en Syrie* », susceptibles de frapper notamment en Europe.

http://www.lemonde.fr/economie-mondiale/article/2017/07/07/mieux-lutter-contre-le-financement-du-terrorisme-l-un-des-engagements-du-g20_5157606_1656941.html

Sommet du G7: une déclaration commune contre le terrorisme

Les dirigeants du G7, réunis vendredi à Taormine, en Italie, ont facilement trouvé un terrain d'entente sur le terrorisme, après l'attentat meurtrier qui a frappé la Grande-Bretagne, mais n'ont toujours pas avancé sur le climat. A l'issue d'une première journée de rencontres, les membres du G7 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Japon, Canada, Italie) ont adopté une déclaration contre le terrorisme, appelant notamment les acteurs de l'internet à se mobiliser davantage dans la lutte contre « les contenus terroristes ».

La principale nouveauté dans ce texte qui a donc été signé par tous les dirigeants présents c'est cet appel lancé aux différents acteurs d'internet, afin qu'ils se mobilisent davantage dans la lutte contre le terrorisme.

C'était la principale demande de Theresa May, la Première ministre britannique dont le pays a été frappé cette semaine par un attentat à Manchester. Une Première ministre qui est rentrée vendredi soir au Royaume-Uni, écourtant son séjour ici à Taormine suite à cet attentat, et qui a tenu à rappeler à ses homologues que cette lutte était en train de passer du champ de bataille à internet.

Que réclament les dirigeants du G7 aux acteurs d'internet ?

Le G7 appelle les fournisseurs internet et les réseaux sociaux à accroître substantiellement leurs efforts pour résoudre le problème des contenus terroristes.

Ce texte avait été préparé en amont du sommet, mais les dirigeants présents ici ont souhaité aller plus loin, rajoutant cette référence aux fournisseurs d'internet et également aux réseaux sociaux. Le G7 encourage ce secteur à agir urgemment en développant et partageant de nouveaux outils à même de détecter des contenus incitant à la violence.

Dans cette déclaration les dirigeants réaffirment également leur volonté de coopération en matière de lutte contre le terrorisme afin notamment de stopper les combattants européens qui rentreraient au pays. Le nom et la nationalité de ces combattants devront désormais être partagés avec les autres pays afin d'éviter toute nouvelle tragédie.

Theresa May a réclamé à la fois de négocier et faire pression sur les soutiens du régime Assad : « *L'enquête concernant ce qui s'est passé à Manchester se poursuit, mais les liens du kamikaze avec la Libye mettent clairement en lumière cette vaste zone incontrôlée en bordure de l'Europe. Il nous faut donc réitérer nos appels en faveur d'une initiative de l'ONU qui réunirait toutes les parties autour de la table des négociations et réduirait la menace terroriste en provenance de cette région. De la même manière, dans le cas de la Syrie, nous avons convenu qu'il était impossible de mettre en échec le terrorisme sans un règlement politique qui permettrait de mettre fin au régime du président Assad. Nous accueillons favorablement toute tentative de désescalade, mais soyons clair, les soutiens du régime - la Russie et l'Iran - doivent user de leur influence pour permettre un cessez-le-feu et une véritable transition politique* ».

Ce sommet du G7 s'élargit demain samedi à cinq pays africains, la Tunisie, l'Ethiopie, le Niger, le Nigeria et le Kenya pour évoquer le développement économique de l'Afrique et éviter l'exode massif de migrants. Ce vendredi, au large de la Libye, et donc pas très loin des côtes siciliennes, on signalait des milliers de migrants en détresse. Une vingtaine

d'embarcations surchargées ont été repérées. Un responsable libyen a évoqué « *une journée d'exode massif* ».

<http://www.rfi.fr/europe/20170526-sommet-g7-declaration-commune-contre-le-terrorisme-accent-internet>

G20 : Macron fait de la lutte contre le financement du terrorisme une priorité

Une "discussion longue" sur le terrorisme

Emmanuel Macron a fait état d'une "discussion longue" sur le terrorisme, qui a mis en évidence des "convergences certaines compte tenu de la nature du défi". Le président a indiqué que les différentes puissances avaient pu "avancer" sur ce que la déclaration conjointe de Taormina, lors du sommet du G7 en mai dernier, avait déjà mis en place, et sur les jalons posés par le Conseil européen fin juin.

Le chef de l'Etat a notamment cité comme engagements des pays du G20 la "lutte contre la propagande" sur Internet et réitéré la demande d'une "responsabilité et d'une réactivité plus Mais Emmanuel Macron a surtout insisté sur une "action résolue, organisée" en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Le président s'est félicité du renforcement "acté" du Groupe d'action financière (Gafi) dont il a salué le "rôle crucial en matière de contrôles des financements". Sur une proposition française, le groupe sera transformé en une "instance stable, pérenne, avec une continuité et un secrétariat général", a-t-il annoncé.

"Ce sont les trafics d'armes, de drogues, de personnes, qui nourrissent les réseaux financiers du terrorisme et permettent dans la durée la poursuite de ces activités et leur développement", a vivement critiqué le président français.

<http://www.bfmtv.com/international/g20-macron-fait-de-la-lutte-contre-le-financement-du-terrorisme-une-priorite-1212749.html>

Financement du terrorisme: des mesures contre le trafic d'art (UE)

La Commission européenne présentera cette semaine des mesures pour empêcher le financement du terrorisme via le trafic d'art, a indiqué aujourd'hui le commissaire Pierre Moscovici.

"Nous voulons renforcer les obligations douanières qui pèsent sur les intermédiaires que sont les antiquaires, les marchands ou encore les galeries d'art", a affirmé Moscovici sur France Culture. L'objectif est de "faire en sorte qu'on ne puisse pas avoir d'entrée sur le territoire de l'Union européenne de biens de plus de 250 ans qui soit faite de façon illicite", a ajouté le commissaire.

Selon son entourage, ces mesures seront présentées dans le détail jeudi à Bruxelles.

"Nous allons aussi demander aux autorités culturelles et douanières de fournir des sortes de cartes d'identité des biens pour favoriser leur traçabilité", a souligné Moscovici, précisant qu'il reviendrait ensuite aux Etats membres de "prendre des mesures rigoureuses" pour empêcher ce trafic illicite.

La France avait demandé à Bruxelles il y a deux ans des mesures pour empêcher le financement du terrorisme et avait notamment pointé du doigt le trafic d'œuvres d'art stockées en toute opacité dans des zones spéciales baptisées "ports francs".

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/07/10/97001-20170710FILWWW00126-financement-du-terrorisme-des-mesures-contre-le-traffic-d-art-ue.php?cmtpage=0>

BELGIQUE

Menace terroriste: 158 combattants terroristes étrangers frappés par un gel des avoirs, 211 au total

Le conseil des ministres a décidé d'ajouter 158 «combattants terroristes étrangers», séjournant en Syrie ou en Irak, à la liste de personnes touchées par un gel des avoirs et des moyens financiers dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme.

Cette liste, déjà adaptée à six reprises, compte désormais les noms de 211 «foreign terrorist fighters» qui se trouvent actuellement dans des zones de conflit djihadistes, et celui de trois autres personnes, ont annoncé les ministres de la Justice et des Finances, Koen Geens et Johan Van Overtveldt.

En vertu de cette mesure, les combattants en Syrie ne peuvent plus disposer sur place ou au cours de leur éventuel retour d'avoirs ou de moyens financiers (argent comptant, soldes sur comptes bancaires, crédits, transferts d'argent...).

Publicité

M. Geens (CD&V) a précisé avoir lancé la procédure visant à prendre les décisions de geler les avoirs et les moyens économiques des personnes concernées. La décision est prise par le gouvernement et le ministre des Finances est en charge de l'exécution des mesures.

La mesure a été introduite par l'arrêté royal du 28 septembre 2006 et a été appliquée pour la première fois au cours de cette législature. Cette décision représente la septième adaptation de la liste.

«Il va de soi que la lutte contre le terrorisme est une lutte qu'il faut également mener sur le plan financier. Il est important que nous puissions cartographier et tarir le mieux possible les moyens financiers et les flux d'argent des combattants en Syrie», a affirmé le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), cité par le communiqué.

«En privant les combattants en Syrie des flux d'argent, ils ne peuvent plus utiliser leurs moyens pour perpétrer des actes terroristes en Syrie ou en Europe. Ceci permet également de compliquer un éventuel retour clandestin», a pour sa part commenté M. Geens.

http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170707_01028109/menace-terroriste-158-combattants-terroristes-etrangers-frappes-par-un-gel-des-avoirs-211-au-total

Nouveau scandale lié à une association antiradicalisation

ENQUÊTE FRANCEINFO. « C'était une coquille vide » : une association antiradicalisation accusée d'avoir détourné de l'argent public vers la Syrie

L'association Syrie Prévention Familles, qui regroupait plusieurs familles de jeunes partis faire le jihad, a reçu 90 000 euros de subventions publiques. Trois de ses membres sont aujourd'hui mis en examen, soupçonnés d'avoir envoyé de l'argent à leurs enfants en zone irako-syrienne.

« J'ai été roulée dans la farine. » En mars dernier, Valérie de Boisrolin témoignait lors du procès de Sonia Imloul, une ancienne responsable d'une cellule de déradicalisation reconnue coupable de détournements de fonds publics. A la barre, cette mère, dont la fille est partie en Syrie à seulement 16 ans, racontait, au bord des larmes :

« *L'association a fermé, les familles se sont retrouvées sur le trottoir. Quand vous avez déjà perdu un enfant, comment vous pouvez faire confiance une fois que vous êtes passée entre les mains de Sonia Imloul ?* »

Un témoignage désormais troublant : trois mois plus tard, Valérie de Boisrolin a été interpellée dans une affaire similaire. A l'issue de sa garde à vue, elle a été mise en examen, vendredi 23 juin, pour « association de malfaiteurs terroristes, financement du terrorisme et abus de confiance en relation avec une entreprise terroriste ». Elle est soupçonnée d'avoir détourné une partie des subventions de son association Syrie Prévention Familles (SPF) pour envoyer de l'argent à sa fille.

Deux autres parents sont également mis en examen dans cette affaire. Anne et Raymond Duong, dont un fils et une fille ont rejoint la zone de combats à l'été 2014, se voient reprocher l'envoi de plusieurs milliers d'euros – 13 000, selon *Le Journal du dimanche*, qui a révélé l'affaire – à leurs enfants, via des mandats. Au total, 50 000 euros auraient été ponctionnés sur la trésorerie de l'association, précise l'hebdomadaire, sur les 90 000 euros de subventions allouées par les pouvoirs publics en 2015 et 2016.

« *Il n'y avait aucune transparence* »

Comment une association, justement créée pour lutter contre la radicalisation et pour « venir en aide aux personnes dont les proches ont été embrigadés par des groupes extrémistes », se retrouve-t-elle à envoyer de l'argent en zone irako-syrienne ?

Contactés à de multiples reprises par franceinfo, Valérie de Boisrolin et Anne Duong – respectivement présidente et ex-trésorière de Syrie Prévention Familles – n'ont pas souhaité répondre à nos questions.

La première a seulement reconnu les transferts d'argent auprès du JDD, mais nie avoir ponctionné la trésorerie de l'association. Même son de cloche pour la seconde, qui se justifie brièvement dans *Libération* : « *J'ai bien expédié au total 13 000 euros à ma fille et mon fils. Mais c'était sur mes fonds personnels. (...) L'Etat islamique leur avait coupé les vivres. Quelle mère n'aurait pas fait la même chose pour ses enfants ?* »

Dans les rangs de l'association, le ton est beaucoup plus accusateur. A en croire d'anciens membres, les soupçons de malversations sont apparus dès la naissance de Syrie Prévention Familles, en novembre 2015. « *On a senti dès le début que cette association, c'était une coquille vide. J'ai le sentiment que les intérêts personnels prévalaient sur l'intérêt collectif* », confie une ex-membre. « *Il n'y avait aucune transparence. Valérie et Anne ne voulaient pas qu'on accède à la comptabilité*, continue une ancienne du bureau de SPF, toujours très remontée. *Elles ne faisaient absolument rien. Sur le terrain, c'était seulement nous.*»

« *Rien n'a jamais été fait pour les familles* », accuse à son tour David*, un père de jihadiste, qui a gravité autour de l'association depuis sa création. Son fils a été incarcéré à son retour de Syrie en 2015, après un an sur place, et pour l'aider à payer les 7 000 euros de frais d'avocat, le quinquagénaire s'est tourné vers Syrie Prévention Familles. « *Je n'ai rien eu, déplore-t-il. Même 500 euros, ça m'aurait donné un peu d'air, parce que c'était compliqué d'assurer pour moi financièrement avec ma situation professionnelle mais elles n'ont jamais répondu. D'ailleurs, depuis le versement des subventions, on ne s'est plus jamais réunis.* »

Des pratiques douteuses dénoncées

La tension monte au sein de l'association. D'abord dans des échanges de mails accusateurs, que franceinfo a pu consulter, puis avec une lettre recommandée adressée à Valérie de Boisrolin et Anne Duong. A partir du printemps 2016, des membres de l'association les dénoncent à plusieurs reprises auprès du secrétariat d'Etat à la Famille de Laurence Rossignol, qui subventionne alors, en partie, Syrie Prévention Familles.

Ils finissent, le 23 janvier 2017, par lui adresser un courrier accusateur, dont ils envoient une copie au Premier ministre Bernard Cazeneuve. « *La légitimité administrative et financière de cette association est opérée par le soutien du ministère de la Famille, de l'Enfance et des*

Droits des femmes, qui engage sa responsabilité à travers vous, *fustigent-ils dans cette lettre*. Nous regrettons l'absence de transparence, de vérification en matière d'organisation et de fonctionnement de cette assistance, aux parents concernés, déléguée à votre partenaire. »

90 000 euros de subventions pour SPF

Subventions accordées trop rapidement ? Problème dans le casting de l'association ? Retour en octobre 2015 : plusieurs familles de jeunes gens partis en Syrie sont réunies au ministère de l'Intérieur pour assister à la présentation des clips de prévention diffusés dans le cadre de la campagne « Stop jihadisme ». Valérie de Boisrolin témoigne justement dans une de ces vidéos, supprimée aujourd'hui de la plateforme.

Une semaine après, les membres de Syrien ne bouge – l'association de la Toulousaine Dominique Bons – et de Malgré eux, l'organisation de Valérie de Boisrolin, sont invités au secrétariat d'Etat à la Famille. « Ils voulaient qu'on se réunisse tous ensemble pour monter une association nationale », raconte un témoin de l'époque. La France, encore meurtrie par l'attentat contre *Charlie Hebdo*, fait alors face à un nombre de départs sans précédent de jihadistes vers la zone irako-syrienne. Le gouvernement cherche un interlocuteur unique pour financer la lutte contre la radicalisation, selon plusieurs participants.

Le 23 novembre, les statuts de Syrie Prévention Familles (sous son premier nom : Syrien ne bouge... Réagissons) sont déposés en préfecture. Valérie de Boisrolin, coutumière des interventions médiatiques, brigue la présidence de la structure. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé, dont dépendait le secrétariat d'Etat à la Famille, signe immédiatement un premier chèque de 20 000 euros.

Extrait du jaune budgétaire 2017 pour l'année 2015, qui liste chaque année les dépenses interministérielles et les subventions accordées aux administrations. (FRANCEINFO)

De son côté, le Centre interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) verse 15 000 euros à l'association Syrie Prévention Familles en 2016. En 2015, il avait déjà versé la même somme, mais à l'association Malgré eux, la précédente structure de Valérie de Boisrolin. L'association de Dominique Bons, Syrien ne bouge, a quant à elle perçu 20 500 euros entre 2014 et 2017, selon les déclarations de sa présidente à franceinfo. Mais elle assure que sa trésorerie est restée indépendante de la nouvelle entité créée fin 2015, dont elle s'est rapidement retirée. Au total, 90 000 euros de subventions publiques sont versés à l'association.

« Elle a parlé avec beaucoup d'empathie de sa fille »

En 2017, le CIPDR finit par couper le robinet des subventions. « *Quand on demande des rapports d'activité et qu'on a aucune production, ce n'est pas sérieux, on ne poursuit pas la collaboration* », explique-t-on du côté du comité interministériel. Depuis le mois d'octobre 2016, Valérie de Boisrolin était de toute façon dans le viseur des autorités : les enquêteurs de Tracfin, chargés de la lutte contre le blanchiment d'argent, avaient déjà repéré des transferts suspects, vers la Turquie ou le Liban.

Après la découverte du gendarme financier, l'enquête est confiée à l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) et à la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire (SDAT). Elle s'est poursuivie jusqu'à l'ouverture d'une information judiciaire et la mise en examen, vendredi 23 juin, de Valérie de Boisrolin et des époux Duong. Mère esseulée ou femme attirée par la manne financière que constitue désormais la lutte contre la radicalisation ? Le profil de Valérie de Boisrolin est au cœur des investigations.

La sénatrice écologiste Esther Benbassa, qui dirige une mission d'information sur les politiques de déradicalisation en France, a auditionné Valérie de Boisrolin il y a environ deux mois. Elle raconte la scène à franceinfo : « Elle essayait de faire des actions collectives au nom de l'association, mais elle ne les a pas beaucoup décrites. J'ai été étonnée. Elle est venue avec une psychanalyste-philosophe, qui n'a pas pipé mot. Elle a parlé avec beaucoup d'empathie de sa fille. J'ai eu l'impression qu'elle racontait sa propre vie. »

Les familles bientôt parties civiles ?

« Si on veut aider ses enfants, on le fait avec ses propres deniers. On ne se sert pas de l'argent de l'Etat. Si les faits sont avérés, c'est du vol manifeste », estime de son côté Dominique Bons, qui a pendant un temps participé à l'aventure SPF.

Cette affaire intervient après plusieurs scandales liés à des figures de « déradicalisation », comme la condamnation de Sonia Imloul pour avoir détourné les fonds de sa cellule de déradicalisation ou la polémique suscitée par la très contestée Dounia Bouzar, accusée de mélanger les genres.

« Nous, les familles, on trinque tout le temps, fustige une ex-membre de Syrie Prévention Familles. J'en veux beaucoup à Valérie de Boisrolin en tant que présidente, qui doit se comporter de manière éthique et ne pas discréditer les familles qui n'ont rien à voir avec ces agissements. Même si je comprends la détresse de la mère. » Dans ce dossier, de nombreuses familles de jeunes partis en Syrie, qui se sont réunies en collectif, envisagent de se constituer parties civiles.

<http://jforum.fr/nouveau-scandale-lie-a-une-association-antiradicalisation.html>

Ben Guerdène : 3 millions de dinars saisis chez un réseau de financement de terroristes

L'unité d'investigation dans les crimes terroristes relevant de la Garde nationale, a démantelé, le 26 juin 2017, un réseau de financement de terroristes tunisiens opérant en Syrie, en Turquie et en Libye. Cette cellule est composée d'individus de différentes nationalités.

L'argent, précise un communiqué du ministère de l'Intérieur, transite via la Turquie par le biais d'un ressortissant turc vers la Syrie. En enquêtant sur les éléments tunisiens de ce réseau, il s'est avéré qu'ils sont pour la plupart originaires de Ben Guerdène et exercent en tant que vendeurs de devises au noir.

Onze individus ont été arrêtés et les perquisitions ont permis de saisir des sommes conséquentes notamment en euros, ainsi qu'une quantité importante d'or et deux véhicules avec de fausses immatriculations. Le montant de la saisie est estimé à 3 millions de dinars a souligné la même source.

Deux femmes habitant Bizerte et l'Ariana et faisant partie du réseau ont également été appréhendées, ce qui porte à 13 le nombre d'individus arrêtés, tous gardés à vue et poursuivis en justice pour collecte d'argent en vue de financer des personnes, des organisations ou des activités terroristes et blanchiment d'argent.

<http://www.businessnews.com.tn/ben-guerdene--demantelement-dun-reseau-de-financement-du-terrorisme-et-saisi-de-3-millions-de-dinars,520,73278,3>

Une étrange armurerie découverte au tunnel

Le tuyau était bon. D'après un communiqué de la NCA (National Crime Agency), les agents britanniques étaient informés de l'imminence d'un important transport d'armes depuis la France vers l'Angleterre pendant le week-end. Les forces de sécurité et de renseignement anglaises avaient d'autant moins droit à l'erreur qu'elles ont été critiquées pour n'avoir pas su prédire et empêcher les attentats successifs de ces derniers mois.

La guerre de l'ombre

Cette interception semble néanmoins relever plus de la lutte contre le crime organisé que contre le terrorisme, puisque l'opération a résulté de la coopération entre la NCA et des

policiers d'une unité spécialisée de Scotland Yard contre les réseaux criminels organisés. Côté français, c'est la police judiciaire qui serait en charge du dossier. Le chargement a été intercepté samedi à l'entrée du tunnel sous la Manche de Coquelles. Une camionnette jaune, avec sept Polonais à bord, a été arrêtée et une fouille a révélé des caches spécialement aménagées dans le compartiment moteur de l'engin. Des revolvers de 4 et 6 mm ont été découverts, ainsi que des milliers de munitions des deux calibres. « *Ce ne sont peut-être pas les armes les plus puissantes, mais elles restent létales entre les mains de ceux qui savent s'en servir* », a notamment déclaré le chef de la NCA.

Deux hommes en ligne de mire

Un des occupants du véhicule, un polonais de 59 ans, Janusz Michek, a été arrêté. Les six autres occupants du véhicule, quatre hommes et deux femmes, ont été relâchés sans faire l'objet de poursuites.

Le même jour, la police anglaise a arrêté à Douvres un ressortissant Tchèque de 23 ans, Denis Kolencukov, en provenance de Dunkerque. Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir organisé le transport d'armes. Les deux hommes ont été présentés à leurs juges hier.

Bien que l'enquête en soit encore à ses débuts, les enquêteurs britanniques estiment que cet arsenal était destiné à des réseaux criminels londoniens.

<http://www.nordlittoral.fr/35961/article/2017-07-04/une-etrange-armurerie-decouverte-au-tunnel>